Programme de formation

Sensibilisation à la lutte contre les violences et harcèlements sexistes et sexuelles

Programme générique en date du 2 mai 2024. Il peut être adapté à vos besoins.

Présentation générale	Sensibiliser les participant.e.s à la thématique des violences et harcèlements sexistes et sexuelles (VHSS) et les outiller pour prévenir, agir et réagir aux situations de VHSS
Pré-requis	Aucun
Objectifs généraux	Comprendre les enjeux et l'impact violences et harcèlements sexistes et sexuelles (VHSS)
Objectifs opérationnels, pédagogiques, évaluables	? Comprendre les mécanismes des violences et harcèlements sexistes et sexuelles ? S'approprier le cadre juridique des VHSS ? Identifier les ressources institutionnelles en matière de lutte contre les VHSS ? Détecter, se positionner et réagir face à une situation de VHSS dans son environnement de travail ? Elaborer et mettre en oeuvre des moyens individuels et collectifs pour lutter contre les VHSS
Public concerné	Tout public
Modalités d'inscription et délai d'accès	Directement auprès de Meriem Rodary: meriem.rodary@gmail.com
Méthodes mobilisées	La formation alternera les échanges avec les participants et les apports réglementaires et pratiques sur le domaine des VHSS. Des quizz et études de cas viendront renforcer les apports théoriques.
Ressources pédagogiques	En amont de la formation, un questionnaire préliminaire sera envoyé aux participants afin de mieux connaître leurs attentes pour cette formation.
Modalités d'organisation	Durée: 7h Nombre de participants: 5 à 12 personnes
Matériel pédagogique	Présentiel: un tableau blanc, un paper-board et un vidéoprojecteur. En distanciel, Meriem Rodary fournit sa licence Zoom et transmet les liens et process de connexion aux stagiaires et au service formation. Une autre plateforme peut également être utilisée si nécessaire.
Modalités d'évaluation	Quiz pré et post-formation pour évaluer la progression des participant.e.s. Bilan oral et questionnaire d'évaluation à chaud distribué à la fin de la formation.
Accessibilité des personnes en situation de handicap	L'accessibilité d'un organisme de formation doit répondre au principe d'égalité de traitement vis-à-vis des personnes en situation de handicap, établi par la loi Handicap du 11 février 2005. **Accès aux formations** À chaque personne son projet de formation adapté à ses besoins spécifiques. Nos formations et les locaux dans lesquels elles se déroulent sont accessibles à toutes et tous. En cas de besoin spécifique, n'hésitez pas à contacter la référente handicap de Coopaname : Carine Julien / of@coopaname.coop.
Tarif indicatif	315 € HT (378 € TTC) 45 € HT (54 € TTC) de l'heure Tarif inter-entreprises par stagiaire. Contactez-nous pour un tarif de groupe
Durée	7 heures

Programme de formation

Intervenant(e)

Son CV
https://formation.coopaname.coop/wp-content/uploads/user_doc/meriem-rodary/CV M. RODARY.docx

Site Web
https://www.linkedin.com/in/meriem-rodary-b6406519/

Meriem RODARY

Anthropologue, Consultante et Formatrice Egalité F/H, Diversité et Interculturalité

Titulaire d'un doctorat en anthropologie, j'ai une longue expérience dans la recherche et l'enseignement universitaire, et je suis actuellement formatrice et consultante sur les thèmes du genre, des discriminations et de l'interculturel. J'interviens auprès de publics variés tels que les agents de la Ville de Paris, les personnels des hôpitaux publics, des travailleurs sociaux, etc.
Je peux mettre en place des dispositifs de formation dans vos services, sur mes thèmes de prédilection (genre, discriminations, interculturel), mais également sur tous les thèmes utilisant les savoirs et outils de l'anthropologie et de la sociologie (exclusion, publics vulnérables, rapport à la santé, rapport au corps,...)

Ses réalisations

Formations:

- Egalité F/H dans la fonction publique
- Violences sexistes et sexuelles
- Lutter contre les discriminations
- Management et diversité
- L'approche interculturelle dans les pratiques professionnelles
- Interculturalité et soins
- Parentalité et interculturalité
- Genre et Inteculturalité
- Accueil Interculturel
- Accompagnement des publics migrants
- Accompagnement des Mineurs Non Accompagnés (MNA) et Jeunes Majeurs
- Migration et famille

Contenus

Accueil – Se présenter
- Présentation des participants et de l'intervenant.e

- Présentation du programme: objectifs et contenus

-Présentation des règles de vie

2. Ice-breaker: Jeu du pas en avant ou Marche des privilèges:

Jeu visant à amener les participant.e.s à prendre conscience des différentes types d'inégalités et de rapports de pouvoir à l'oeuvre dans la société (F/H, de classe, d'origine, LGBT+, validistes, grossophobes…) et de l'impact du harcèlement et des VSS.

L'animateur.trice lit une série d'affirmations en lien avec les VSS. Les participant.e.s font un pas en avant ou restent sur place selon qu'elles sont concernées ou non. Le résultat marque les inégalités entre les individus

3. Violences et harcèlements sexistes et sexuelles : de quoi parle-t-on?

Apports de connaissances de l'intervenante et échanges interactifs avec les participants sur :

? Inégalités F-H, Sexisme, Genre : notions et concepts clés

? La construction sociale des inégalités de genre et du sexisme

? Cadre juridique

? Différencier harcèlement et pression professionnelle.

? Obligation de sécurité et de résultat

? Définition des différents types de VSS: L'agissement sexiste; L'outrage

sexiste; Le harcèlement sexuel; L'agression sexuelle; Le viol

? Situations, environnements professionnels, organisationnels et culturels pouvant conduire à des VSS

4. Groupe d'interview mutuel:

L'animateur.trice invite à former des petits groupes et à raconter aux autres une expérience vécue en relation avec les VHSS.

Activité très impliquante, chacun.e a la parole pour raconter son expérience. Elle permet également d'expérimenter l'écoute active, un outil nécessaire pour lutter contre les VSS et pour favoriser l'inclusion dans les groupes de travail.

5. Analyse de situations: jeu des enveloppes

Le groupe choisit 3 situations évoquées dans les groupes d'interview mutuel. Chaque situation est inscrite sur une "enveloppe" (doc word en distanciel), les participant.e.s sont divisés en trois groupes A, B et C, et chaque groupe reçoit une enveloppe.

? Chaque groupe travaille sur une situation, l'analyse et trouve ses pistes de résolution et les note sur un document à partager.

? Au bout de 15 minutes, changement d'enveloppe : l'enveloppe A au groupe C,

l'enveloppe B au groupe A et l'enveloppe C au groupe B.

? L'opération est répétée une seconde fois.

Chaque groupe traite ainsi les situations des autres et apporte des éléments sans voir les réponses des autres groupes.

Lors de la troisième et dernière séquence, chaque groupe retrouve la situation initialement proposée par l'un de ses membres et sélectionne les solutions lui semblant les plus pertinentes. Les choix doivent être justifiés.

6. Mutualisation et perspective:

Comment peut-on lutter contre les VSS? Quelles perspectives personnelles et collectives? Identifier les outils, les personnes et les organismes ressources.

Outil: Le KISS: dans nos pratiques professionnelles, qu'est-ce qui est:

Keep : à garder
Improve : à améliorer
Stop : à arrêter
Start : à commencer
Restitution en grand groupe et partage de contenu.